

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

6 OCTOBRE 2025

OBJET :

CADRE DE VIE

AMENAGEMENT DE
LA CUISINE DE
L'ESTAMINET

AUTORISATION ET
DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS

2025-10-20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 06 octobre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MAGNIER Renée	(Pouvoir CARBONNER Thérèse)
GEISLER Maryse	(Pouvoir MERCIER Sabrina)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
FUZELLIER Patrick	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
HUGOT Léa	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre	(Pouvoir PILLE Robert)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



Madame le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite installer une nouvelle cuisine professionnelle au sein de l'estaminet, allée de la découverte pour envisager sa mise à disposition aux Marckois dans le cadre de location ponctuelle. Ce projet vise à répondre à la demande croissante de lieux équipés pour des événements privés, associatifs ou professionnels.

Les équipements prévus pour cet aménagement sont :

- Plaque de cuisson,
- Four,
- Congélateur,
- Réfrigérateur,
- Hotte avec extraction adaptée à l'équipement thermique,
- Congélateur armoire ou chambre froide négative,

DEPENSES		FINANCEMENT		
	Montant	Financeurs	Taux	Montant
Fournitures et pose d'éléments de cuisine	28 000 €	Fonds de concours 2025	50%	14 000 €
		Ville	50%	14 000 €
Total HT	28 000 €	Total HT	100%	28 000 €

- Lave-vaisselle professionnel ou à capot + lave verre,
- Plonge inox 1 bac + égouttoir,
- Plan de travail inox + 3 tables de travail,
- Petits électroménagers (percolateur, micro-ondes, machine à glaçons).

La cuisine sera louée équipée, avec inventaire du matériel disponible.

L'aménagement de cette cuisine professionnelle au sein de l'estaminet de la Ferme des Aigrettes permettra de mettre à disposition un espace fonctionnel et aux normes.

Madame Maire rappelle que GCT&M est susceptible de financer ce projet au travers d'un fonds de concours.

Le cout de l'aménagement est de 28 000 € HT dont le plan de financement figure ci-dessous.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus pour solliciter une participation financière de GCT&M au titre des fonds de concours

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,